

Les groupes électrogènes, les braseros et tous les moyens de chauffage à combustion présentent un risque d'intoxication méconnu de l'ensemble de la population.

9

Informez sur le monoxyde de carbone, danger parfois ignoré

Félicie David,

chargée de communication,
direction de l'Information
et de la Communication, Inpes.

Chaque année, avant la période hivernale, l'Inpes met en œuvre un dispositif de communication sur la prévention des intoxications par le monoxyde de carbone (CO), pour informer et sensibiliser les populations sur les dangers du CO et indiquer les moyens de s'en protéger.

Le monoxyde de carbone peut être émis dans des espaces d'habitation ; toute la population est donc concernée par les risques d'intoxication qui y sont liés (lire l'article de A. Verrier p. 5). Compte tenu des résultats de l'étude menée conjointement par l'Inpes et l'Institut de veille sanitaire (InVS) (lire l'article de A. Verrier et C. Ménard p. 6) sur les déterminants socio-économiques des ménages intoxiqués, de nouveaux supports ont été conçus en vue de rendre l'information accessible au plus grand nombre. Ils s'adressent aux publics en situation précaire ou ayant des difficultés de compréhension du français.

● Une brochure et une affiche ont été réalisées avec l'aide des publics destinataires : le texte est court et



accessible, une place importante est accordée aux visuels. Ces documents font partie de la collection « Pour comprendre ».

● Un roman-photo aborde les gestes de prévention à suivre en cas d'utilisation d'un brasero. Ces supports complètent ceux déjà existants (voir ci-après). Ils sont diffusés aux acteurs locaux pour relayer l'information sur le terrain : préfectures, agences régionales de santé, médecins généralistes, centres communaux d'action sociale, centres de protection maternelle et infantile, mutualités, caisses d'allocations familiales, associations, professionnels du bâtiment, du gaz et de l'immobilier, etc.

● Une vidéo pédagogique d'un format court (deux minutes quarante) complète le dispositif et présente le monoxyde de carbone, les moyens de s'en protéger et les gestes à accomplir en cas d'urgence.

● Ce dispositif de prévention comporte également deux courtes fiches pratiques, destinées aux associations d'aide aux familles en situation de précarité et

L'ESSENTIEL

■ Pour améliorer le niveau d'information de la population sur les intoxications au monoxyde de carbone, l'Inpes a conçu un ensemble de supports, incluant des documents simplifiés, accessibles aux personnes pour lesquelles la lecture est difficile.

aux responsables des lieux de culte. Elles sont également mises à la disposition des agences régionales de santé.

● Pour la presse écrite, trois articles prêts à être insérés informent sur les mesures de prévention.

● Un dossier de presse sonore est envoyé pour diffusion à huit cent cinquante radios locales ; il est constitué de dix chroniques de format court (une minute trente), sous forme d'interviews, et expose l'origine du CO, les symptômes d'une intoxication, les risques pour la santé et les principaux gestes de prévention.

● Quatre spots radio sont mis à disposition des relais les plus importants, en particulier des agences régionales de santé ; ils sont également disponibles sur Internet. Ces derniers traitent de l'aération des logements, de la vérification des installations de combustion avant l'hiver, de l'utilisation des chauffages d'appoint à combustion et des mesures à suivre lors de grands froids, prodiguant des conseils sur l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et des chauffages d'appoint, en cas de coupure d'électricité notamment. ■

● L'ensemble des supports est téléchargeable sur le site Internet de l'Inpes à l'adresse : http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/sante_environnement/monoxyde-carbone/outils-information.asp



Prévention

Informez sur le monoxyde de carbone, danger parfois ignoré